



Emplois temporaires en réseau (ETR)

Les mesures en réseau

Plus de 100 places de mesures sont disponibles.

Elles vont de l'administration à la restauration, des travaux publics à l'intendance et couvrent 17 secteurs d'activités.

Ces emplois temporaires se déroulent dans des institutions publiques ou privées, à but non lucratif, les personnes ont ainsi la possibilité d'exercer ou de découvrir une activité au plus près du 1^{er} marché du travail durant 3 ou 6 mois.

Nos collaborateurs accompagnent les demandeurs d'emploi. Ils les rencontrent au minimum une fois par mois et travaillent ensemble sur les objectifs de la mesure.

Durant leur mesure, les demandeurs d'emploi bénéficient de **formations intégrées à leur mesure.**

Pré-requis de participation à une mesure en réseau

- être employable (comportement, santé, etc),
- posséder un CV à jour,
- posséder des compétences linguistiques en adéquation avec le poste,
- être apte physiquement et psychiquement à travailler dans le secteur sélectionné,
- être disponible et partenaire (motivé).

Demander une place pour une mesure

Seul les conseillers ORP, les assistants sociaux ou les collaborateurs de l'AI peuvent solliciter la COREM pour mettre en place une mesure.